

Droit au bail lors d'un renouvellement de bail

Par **fpleneca**, le 14/08/2015 à 11:53

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'un local commercial depuis 6 mois. Le propriétaire ne m'a pas demandé de droit au bail lors de mon installation (local neuf). J'ai actuellement un bail précaire de 3 ans.

Je viens d'apprendre par personnes interposées que le propriétaire envisage à l'issue de ce bail de 3 ans de me demander un droit au bail pour renouveler celui-ci.

Ma question : est-ce que le propriétaire est dans son droit ?

Merci de votre aide !